



Direction de la Santé Publique

Projet

2024-2026

Service de l'Accès aux Soins - Sas

Mai 2024



Contacts
xavier.meyer@paris.fr et **julie.bouscaillou@paris.fr**

Objectifs du projet 2024-2026 du Service de l'Accès aux Soins (Sas)

Dans un contexte de raréfaction de l'offre de soins et pour contribuer à la lutte contre les inégalités de santé sur le territoire parisien, le Sas a lancé au mois de mai 2023 les travaux d'élaboration de son projet stratégique.

En synergie avec les autres actions portées par la direction de la santé publique, le projet vise, d'ici 2026, à structurer et renforcer l'offre de soins de ses équipements.

Sommaire

Les équipements du Sas	4
Objectifs de santé publique	5
Stratégie d'intervention	6
5 axes et 25 actions pour atteindre les objectifs	8
14 projets de santé, portés par les équipes en réponses à des problématiques locales, des offres ou des publics particuliers	19

LES ÉQUIPEMENTS DU SAS

La Ville de Paris dispose d'une offre municipale de prévention en santé, de dépistage et de soins primaires gratuits ou en secteur 1, au travers d'une vingtaine d'équipements regroupés depuis avril 2022 au sein du service de l'accès aux soins (Sas).

À ce jour, les équipements du Sas incluent :

- **5** Centres de santé (CdS) et **2** centres dentaires (CD)
- **3** Centres-médico-sociaux (CMS) qui assurent un accueil inconditionnel et une prise en charge sociale
- **6** centres de vaccination (CV)
- **1** centre de lutte antituberculeuse (CLAT) composé d'une cellule centrale et de trois antennes réparties sur le territoire
- **1** centre d'information et de dépistage de la drépanocytose (CIDD)
- **1** équipe mobile en santé

Les équipes du Sas ont réalisé en 2023

114 000
consultations en centre de santé

3 700
consultations médico-sociales

22 000
vaccinations

3 600
consultations dans le cadre de la lutte contre la tuberculose

Les équipes, anciennement rattachées à deux bureaux différents, dépendent du Sas depuis avril 2022. Si les équipes partagent une ambition commune de lutte contre les inégalités de santé, le Sas apparaît en 2023 comme une somme d'offres avec des expertises diverses, qui reflète l'ancienne structuration. En conséquence, l'offre reste encore trop peu lisible pour les usagers et manque de cohérence globale en matière de parcours. Par ailleurs, le Sas reste un petit opérateur dont le maillage ne permet pas à ce stade d'avoir des objectifs de couverture de la population (en dehors de la lutte anti-tuberculeuse pour laquelle il est le seul opérateur).

OBJECTIFS DE SANTÉ PUBLIQUE

Le projet du Sas 2024-2026 a pour objectif général de réduire les inégalités de santé sur le territoire parisien en améliorant l'accès à la prévention, aux dépistage et aux soins primaires, en particulier des personnes les plus éloignées du système de santé.

Le projet doit également bénéficier aux missions particulières portées par le Sas, par délégation de l'Etat, ayant pour objectifs d'améliorer les couvertures vaccinales et de réduire l'incidence de la tuberculose maladie à Paris.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

Au regard de son fonctionnement, le Sas souhaite s'appuyer sur les stratégies suivantes pour atteindre ses objectifs :

- > **Renforcer la cohérence de l'offre et l'articulation de ses équipements ainsi et des autres services de la direction de la santé publique, afin de proposer des parcours de prévention-dépistage-soins primaires intégrés à ses usagers.** De façon transversale, le projet du Sas entend notamment renforcer la prise en compte des déterminants de santé (environnement, habitat, activité physique, nutrition, addictions...) par tous les professionnels et à toutes les étapes des prises en charge.
- > **Développer une approche communautaire, permettant de toucher et d'offrir une prise en charge adaptée aux personnes plus éloignées du système de santé.** Si le Sas souhaite conserver une offre tout public, des efforts supplémentaires seront tournés vers certains publics : personnes modestes et habitants des quartiers politiques de la ville, personnes avec des maladies chroniques et sans suivi, jeunes éloignés du soin. Le projet du Sas vise également à préserver l'accès aux soins pour les personnes sans droits et les personnes en situation de précarité, qui ne sont majoritairement pas reçues par le secteur libéral.

- > **Augmenter de 30 % l'offre de santé** proposée en régie par la Ville de Paris, dans les équipements du service de l'accès aux soins.
- > **Renforcer l'organisation et les pratiques professionnelles concernant cinq publics ou sujets clés** : la prise en charge des personnes âgées poly pathologiques, le cancer, la santé mentale, la santé sexuelle, et les victimes de violences sexuelles et sexistes.
- > **S'appuyer sur l'expertise et les savoir-faire de chaque équipe pour des réponses adaptées aux différents territoires.** La déclinaison opérationnelle du projet du Sas repose également sur les projets de santé propres à chacun des équipements. Ces projets de santé, construits sur la base d'un diagnostic local, ont été développés de façon articulée avec l'écriture du projet transversal du service.

Enfin, cette stratégie d'intervention suppose **un investissement sur le plan des ressources humaines tant au niveau quantitatif (recrutements) que qualitatif (formation, délégation, intégration de nouvelles catégories de professionnels...)**, qui fait donc l'objet d'un axe de travail à part entière dans le projet de santé.

5 axes et 25 actions pour atteindre les objectifs

Axe 1

Proposer aux usagers une offre intégrée de prévention, de dépistage et de soins primaires, et des parcours coordonnés au sein du Sas

LE SAS À L'HORIZON 2026

Quelle que soit sa porte d'entrée au Sas (centre de vaccination, centre de santé, etc.), chaque usager, qu'il dispose ou non d'une couverture maladie, peut bénéficier d'une prise en charge globale, et d'un suivi dans la durée sur place ou dans une autre structure à proximité.

Ainsi, la prévention et les dépistages, la médecine générale, la gynécologie, les soins dentaires, la prise en charge psychologique et sociale représentent le socle de l'offre des services du Sas. Cette approche globale de la santé est possible grâce à la mise en place de passerelles entre structures complémentaires (ex : centres de santé et structures préventives), ainsi que le partage des cultures professionnelles.

Les usagers en situations complexes ou qui nécessitent une prise en charge spécialisée non disponible au Sas peuvent être orientés sans difficulté vers des partenaires de proximité.

> **Action 1 Animation des équipes** pour renforcer les liens, assurer l'interconnaissance des équipements.

> **Action 2 Organisation des équipements du Sas en pôles géographiques** (jumelage des centres de santé et des structures de prévention notamment) et le développement de nouvelles activités, afin de proposer un même socle d'offre dans les différents secteurs du territoire parisien.

> **Action 3 Action coordonnée avec les autres équipes de la Direction de la Santé Publique** : contribution du Sas au parcours de santé de l'enfant (suite du parcours après PMI, orientation par la santé scolaire vers l'offre spécialisée du Sas) ; lien avec les maisons sport santé, etc.

> **Action 4 Rapprochement des structures avec les autres acteurs de leur territoire** en lien avec la Mission d'Animation Territoriale et Démocratie Sanitaire (MATDS) et les Ateliers Santé Ville (ASV), notamment par l'adhésion ou le rapprochement avec les Communautés Professionnelles Territoriales de santé (CPTS) et la coopération avec les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).

> **Action 5 Engagement de travaux visant à harmoniser les systèmes d'information** (dossier médical partagé entre structures, gestion harmonisée des prises de rendez-vous et des téléconsultations...).

> **Action 6 Mise en place d'une démarche qualité commune** à l'ensemble des équipements.

5 axes et 25 actions pour atteindre les objectifs

Axe 2

Promouvoir une démarche communautaire, avec des équipements ancrés dans leur quartier et encourageant la participation des usagers

LE SAS À L'HORIZON 2026

Les équipements du Sas contribuent à une réponse de santé publique globale à destination des populations, avec des objectifs de développement des aptitudes individuelles et collectives, et de réduction des inégalités sociales de santé.

Dans les équipements du Sas, les usagers savent qu'ils peuvent participer à des ateliers collectifs. Certains usagers participent aux décisions de leur équipement, ainsi qu'aux actions de santé hors les murs, organisées dans leur quartier.

Les équipes sont bien connues des personnes les plus éloignées du soin, et offrent des prises en charge pluri-professionnelles, planifiées avec les patients pour tenir compte de leurs priorités, contraintes et environnements de vie.

Les usagers savent qu'ils peuvent se rendre au Sas sans craindre d'être discriminés et qu'ils pourront bénéficier d'un accompagnement de la part d'un ou d'une assistante de service social, d'un ou d'une psychologue ou encore d'une médiatrice ou d'un médiateur en santé.

> Action 7 Accueil et visibilité : (re)formation des agents d'accueil à l'accueil sans discrimination, implication des usagers pour revoir les plaquettes de présentation des équipements et les documents usagers, mise à disposition de documents multilingues, promotion de l'usage de l'interprétariat.

> Action 8 Participation des usagers : implication des usagers dans l'évaluation des structures (enquêtes de satisfactions, focus groups, évaluation par des associations communautaires), ainsi que dans les actions de prévention et d'éducation thérapeutique, benchmark sur les modalités de gouvernance partagée avec des usagers.

> Action 9 Développement des capacités de prise en charge médico-psycho-sociale : recrutement de psychologues, d'assistantes et assistants de service social, de médiatrices et médiateurs ; organisation pluridisciplinaire du travail ; rapprochement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour le développement de permanences dans le but de faciliter l'ouverture des droits.

> Action 10 Développement des capacités de hors-les-murs en lien avec les responsables territoriaux de santé publique, les coordonnateurs des ateliers santé ville, ainsi que les conseils locaux en santé mentale : Identification d'un mode opératoire s'inscrivant dans un cadre plus large de promotion de la santé, en partenariat avec des acteurs locaux et sur la base d'un diagnostic défini avec les personnes concernées ; planification semestrielle des actions par les équipements ; couverture de l'ensemble des collèges pour la vaccination contre les papillomavirus.

> Action 11 Causes et conséquences du changement climatique : engagement d'une démarche éco-responsable dans les structures de prévention et de soins de la Ville de Paris ; veille active, cadres d'intervention et protocole d'observation s'agissant des effets sur la santé du changement climatique.

> Action 12 Évaluation de la démarche communautaire dans le cadre d'une recherche interventionnelle.

5 axes et 25 actions pour atteindre les objectifs

Axe 3

Renforcer les prises en charge au Sas concernant 5 thématiques clés

LE SAS À L'HORIZON 2026

Les équipes du Sas proposent une prise en charge globale, y compris aux personnes âgées dans des situations complexes, qui peuvent bénéficier d'un suivi « médecin traitant » avec des visites à domicile.

Les professionnels ont également une pratique exemplaire en matière de santé sexuelle, de prévention et de dépistage des cancers et de repérage des violences. Ils sont capables de mobiliser les acteurs du territoire pour offrir la meilleure prise en charge possible à leurs usagers concernés par ces questions.

Enfin, la santé mentale est pleinement intégrée à l'offre de premier recours du Sas. Les professionnels de santé du Sas sont en capacité de repérer précocement les troubles psychiques et de proposer une prise en charge adaptée par l'équipe, ou en lien avec un partenaire.

> Action 13 : Développement d'une feuille de route « parcours des personnes âgées et poly-pathologiques » précisant notamment l'organisation à mettre en place pour les visites à domicile et la coordination de patients complexes.

> Action 14 : Stratégie cancer de la Ville : renforcement des pratiques de prévention, de dépistage, d'orientation ainsi que de prise en charge des personnes en cours de traitement.

> Action 15 : Développement d'un cadre d'intervention en « santé mentale » : périmètre de prise en charge au Sas, formation du personnel et organisation du travail, partenariats et orientations (notamment avec les Centres Médico-Psychologiques (CMP), les urgences psychiatriques, les professionnels du psychotraumatisme...).

> Action 16 : Déclinaison de la feuille de route santé sexuelle de la Direction de la Santé Publique (DSP), notamment renforcement des pratiques des professionnels de premier recours (prévention, dépistage, planification, IVG...).

> Action 17 : Amélioration des prises en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes - VSS : mise en place d'une organisation favorable au repérage, à l'accompagnement et à l'orientation des victimes dans toutes les structures du Sas.

5 axes et 25 actions pour atteindre les objectifs

Axe 4

Augmenter de 30% l'offre municipale de prévention et de soins primaires ouverte à tous

LE SAS À L'HORIZON 2026

Le Sas a renforcé son maillage sur le territoire avec l'ouverture imminente de 2 centres dans le 18^e et le 19^e arrondissements. Avec le renouvellement du dispositif Paris Med 2 et l'ouverture planifiée de 5 centres supplémentaires, le Sas s'inscrit dans la politique de la ville du quart d'heure, en contribuant à l'objectif de donner l'accès à un lieu de soins de premier recours en secteur 1 à moins de 15 minutes à pied.

L'offre de soins à destination de personnes sans couverture maladie, l'offre de prévention et de dépistage, ainsi que l'offre de consultations sans rendez-vous ont également progressé dans les structures du Sas.

Avec le développement des missions des infirmier.ère.s (protocoles de coopération, extension de compétences, pratiques avancées), l'activité des médecins est désormais centrée sur les suivis plus complexes.

> Action 18 : Recrutement de 100 nouveaux professionnels d'ici 2026 en concertation avec les responsables des structures (médicaux, paramédicaux, administratifs, psychologues, assistant.e de service social, médiateur.rice en santé).

> Action 19 : Renforcement du maillage par l'ouverture de nouvelles structures : l'installation de deux nouvelles structures est en préparation. La programmation de 5 centres supplémentaires devrait être engagée d'ici la fin de la mandature. Un schéma directeur sera également mis en place pour la rénovation, la mise en accessibilité et l'extension des centres de santé existants.

> Action 20 : Délégation des tâches : vaccination par les infirmier.ère.s, protocole de coopération en CeGIDD, infirmiers de pratique avancée, protocoles Asalée, assistant.e.s dentaires de niveau 2.

> Action 21 : Développement de l'offre pour les personnes sans couverture maladie : recrutement de professionnels pour les permanences médico-sociales, optimisation des consultations, expérimentation de soins dentaires pour les personnes sans couverture maladie.

> Action 22 : Renforcement d'une offre non programmée : poursuite de la mise à disposition des locaux du Sas pour les permanences d'accès aux soins, expérimentation d'une contribution à l'accès aux soins régulé par le centre 15, révision et harmonisation du protocole d'accueil des demandes de consultation en urgence.

5 axes et 25 actions pour atteindre les objectifs

Axe 5

Améliorer la notoriété et l'attractivité du Sas auprès des professionnels

LE SAS À L'HORIZON 2026

Le Sas est un réseau de prévention et de soins reconnu des professionnels parisiens, pour son organisation communautaire et sa contribution à la lutte contre les inégalités de santé. Les médecins peuvent chaque année assister à des présentations des projets du Sas lors des principaux congrès médicaux.

Le Sas est par ailleurs réputé pour ses conditions de travail, son fonctionnement pluri professionnel varié, son implication dans des projets de recherche, et ses opportunités d'évolution. Pour les praticiens le Sas permet d'exercer une médecine plus participative, plus intégrée, plus respectueuse de l'environnement.

> Action 23 Campagne de notoriété : mise en place d'une campagne de communication publique, d'attractivité pour les professionnels de santé. En effet, le recrutement et la rétention des professionnels de santé apparaît comme un enjeu central pour le Sas qui est encore trop peu identifié comme un employeur potentiel.

> Action 24 Recrutement, conditions de travail et parcours professionnels au Sas : accompagnement des responsables à la conduite du changement pour la mise en place de fonctionnement pluridisciplinaires, doctrine sur l'organisation du temps médical (dans le cadre actuel des temps de travail), optimisation des processus de recrutement, accompagnement des parcours professionnels (trajectoires de carrière pour les infirmier.ère.s et les agents administratifs), accueil d'étudiants et de médecins hospitaliers.

> Action 25 Valorisation de l'expertise du Sas : développement de projets de recherche et valorisation scientifique des activités, étudier la possibilité de faire reconnaître par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) l'offre de formation, étudier la possibilité d'un centre de santé universitaire.

PILOTAGE DU PROJET

Un comité de pilotage composé des différents services de la direction de la santé publique est réuni une fois par an au mois de juillet pour discuter du bilan du projet et arbitrer les adaptations à retenir.

14

projets de santé,
portés par les équipes
en réponse à des
problématiques locales,
des expertises
ou des publics
particuliers

SECTEUR SUD-EST

Centres Edison (centre de santé avec antenne du CLAT et plateau technique - radiologie et prélèvements - 3 mis à disposition de personnes sans couverture maladie) et **Eastman** (centre dentaire)

Paris 13^e - 39 500 consultations en 2023

- > Augmenter la visibilité de l'offre de soins et de prévention auprès de la population du 13^e (en particulier publics en situation de vulnérabilité), développer le plateau technique de radiologie et l'offre de spécialistes
- > Maintenir à domicile et en bonne santé les personnes âgées et souffrant de polyopathologies
- > Améliorer la prise en charge des troubles psychiques, des troubles des apprentissages et du comportement chez l'enfant, et des victimes de violences sexuelles et sexistes
- > Favoriser les comportements de santé positifs et prendre en compte les effets de l'environnement sur la santé
- > Renforcer la contribution aux prises en charge de personnes en situation de précarité, en lien avec le centre de lutte antituberculeuse et les associations
- > Préfigurer la transformation du centre de santé (rénovation du centre)

Centre Bertheau (Centre de vaccination, vaccination internationale, centre d'information et de dépistage de la drépanocytose - CIDD)

Paris 13^e - 4 000 consultations en 2023

- > Augmenter l'offre vaccinale notamment par le développement de consultation de vaccination par des IDE
- > Améliorer la prise en charge médicale globale des personnes éloignées du soin, vues pour une demande de mise à jour vaccinale (personnes du territoire en situation de précarité ou primo-arrivantes)
- > Intégrer les actions hors les murs dans une démarche plus large de promotion de la santé
- > Contribuer à l'amélioration des parcours spécifiques des maladies chroniques chez l'enfant et l'adolescent notamment en s'appuyant sur l'expertise du CIDD

SECTEUR SUD-OUEST

Centres Tisserand-Ridder (centre de santé et centre médico-social avec CeGIDD et permanence médico sociale)

Paris 14^e - 11000 (Tisserand) et 9 500 (Ridder) consultations en 2023

Tisserand-Ridder

- > Poursuivre le rapprochement de Tisserand et Ridder dans l'objectif de proposer une offre de soins globale par les deux centres
- > Améliorer les parcours de prise en soin des victimes de violences sexuelles et sexistes
- > Améliorer le repérage et la prise en charge des difficultés psychologiques des usagers

Tisserand

- > Développer et intégrer le sport santé au cœur des prises en charge (en lien avec les maisons sport santé)
- > Améliorer le repérage et le soin et les parcours des patients polypathologiques

Ridder

- > Faire évoluer les pratiques professionnelles vers une offre en santé sexuelle globale
- > Améliorer l'accueil et la prise en charge des mineurs
- > Développer l'activité vaccination

Centre Tiphaine (centre de vaccination)

Paris 15^e - 1500 consultations en 2023

- > Améliorer la prise en charge globale des patients vus pour une demande de mise à jour vaccinale en lien avec Ridder, Tisserand et Edison
- > Intégrer les actions hors les murs dans une démarche plus large de promotion de la santé, en réponse aux besoins du territoire
- > Augmenter l'offre vaccinale du centre (vaccination par IDE)
- > Développer des activités en dehors de la vaccination, notamment par la contribution à la permanence des soins

SECTEUR CENTRE

Centre Epée de Bois (centre de santé)

Paris 5^e - 19 000 consultations en 2023

- > Renforcer la prévention et promotion de la santé, ainsi que les parcours de prise en charge à destination des personnes âgées
- > Améliorer la visibilité du centre auprès des publics jeunes
- > Optimiser l'offre de soins non programmée et la prise en charge des urgences
- > Expérimenter le fonctionnement du centre avec un infirmier de pratique avancé
- > Contribuer au développement de l'usage de la télémédecine au Sas

Hôtel-Dieu (centre de vaccination)

Paris 4^e – 2000 consultations en 2023

- > Augmenter l'offre vaccinale, notamment par le développement de consultation de vaccination par des IDE
- > Accroître la visibilité du centre auprès des professionnels de santé et des usagers
- > Proposer un accès à la vaccination aux personnes éloignées du soin, comme porte d'entrée vers une prise en charge globale
- > Développer une démarche qualité en matière de vaccination
- > Valoriser l'expertise vaccinale du centre

SECTEUR EST

Yvonne Pouzin (Centre de santé)

Paris 4^e - 26 000 consultations en 2023

- > Proposer une offre élargie en santé sexuelle en lien avec le centre-médico-social de Belleville (dont le repérage et la prise en charge des violences sexuelles et sexistes)
- > Proposer une offre globale à destination des enfants (dont lien avec la PMI)
- > Améliorer l'accès aux soins pour les populations en situation de précarité en lien avec le centre-médico-social de Belleville
- > Améliorer les prises en charge en matière de santé mentale
- > Améliorer et rendre plus visible l'offre de soin en direction des personnes LGBTQI+
- > Prévention des infections et approche one health du bon usage des antibiotiques (dont ouverture d'une consultation gratuite de vaccination)

Centre médico-social de Belleville

(CeGIDD, CLAT, vaccination et permanence médico-sociale)

Paris 20^e - 12 000 consultations par an

- > Améliorer l'offre en santé des femmes en situation de précarité
- > Améliorer l'accueil de tous les publics, sans discrimination
- > Former tous les professionnels au dépistage, à la prise en charge et à l'orientation des victimes de violences
- > Renforcer les liens avec les acteurs de proximité et le centre de Santé Pouzin
- > Augmenter l'offre du centre médico-social en pluridisciplinarité (notamment par la mise en place du protocole CeGIDD, augmentation de l'offre PMS, vaccination par les IDE, mise en œuvre des nouvelles procédures du CLAT)

SECTEUR NORD

Marcadet (Centre de santé)

Paris 18^e - 15 000 consultations en 2023

- > Développer une offre de prise en charge globale médico-psycho-sociale, adaptée aux personnes en situation de précarité (en lien avec les autres structures du secteur Cavé, Boursault, Porte Montmartre)
- > Améliorer la santé des femmes et la santé sexuelle (dont les situations de violences sexuelles et sexistes)
- > Améliorer la prise en charge psychique des patients
- > Améliorer les parcours de soins des enfants (dont lien avec la PMI)
- > Prévenir les problèmes de santé liés à l'environnement en particulier les infestations par les punaises de lit
- > Améliorer la qualité des prises en charge au centre

Porte-Montmartre (Centre dentaire)

Paris 18^e - 3 500 consultations en 2023

- > Améliorer la visibilité du centre dentaire dans le 18^e et au sein du quartier de la Porte Montmartre
- > Augmenter l'offre de soins du centre
- > Participer aux parcours de soins des personnes en situation de précarité et des personnes sans droits ouverts (dont expérimentation de soins dentaires gratuits pour des patients permanences médico-sociale etc.)
- > Prévention et soins dentaires aux personnes âgées en EHPAD

Cavé (Centre de vaccination)

Paris 18^e - 1 000 consultations en 2023

- > Augmenter l'offre de vaccination de l'équipe Cavé
- > Mettre en place une organisation intégrée avec le centre de santé Marcadet, notamment pour l'amélioration de la prise en charge des migrants primo-arrivants
- > Contribuer à la campagne de vaccination contre les HPV

Boursault (Centre médico-social, CLAT, vaccination et permanence médico-sociale)

Paris 17^e - 3 700 consultations en 2023

- > Développer l'offre de consultation existante (augmenter l'offre de PMS, vaccination IDE, mise en œuvre des nouvelles procédures du CLAT, développer l'offre en santé mentale)
- > Améliorer les parcours de santé (interne et externe au centre) des usagers
- > Mettre en œuvre une offre en promotion de la santé à destination des personnes suivies à Boursault et des publics en situation de précarité du territoire, en lien avec la responsable territoriale de santé publique afin de construire des partenariats solides et d'améliorer la visibilité de l'offre du centre

PROJETS TRANSVERSAUX

ÉQUIPE SOCIALE

- > Structurer le pôle des assistantes de service social (document cadre, veille documentaire, recueil de données)
- > Valoriser le travail social dans le fonctionnement pluridisciplinaire des équipes du SAS
- > Améliorer la visibilité du pôle social du SAS sur le territoire Parisien

CENTRE DE LUTTE ANTITUBERCULEUSE (CLAT)

- > Améliorer l'efficacité des enquêtes autour des cas avec un taux de dépistage tendant à 80%
 - > Protocoliser et améliorer le suivi des cas index non observants et des issues de traitement
 - > Améliorer la collaboration avec l'Unité Sanitaire en milieu Pénitentiaire
 - > Améliorer l'articulation médicosociale pour les personnes suivies au CLAT
 - > Renforcer les orientations pour sevrage tabagique
- Augmenter les capacités en vaccination BCG des sujets contacts par la formation des IDE pour les personnes de plus de 6 ans

Calendrier et jalons clés du projet

	Action	2024	2025	2026		Indicateurs principaux
Axe 1	Action 1 Interconnaissance des équipes				Documents de présentation des équipements / indicateurs d'activité et plannings harmonisés	Part des patients PMS orientés en CdS après l'ouverture des droits Part des patients de CdS ayant bénéficié d'une action de prévention
	Action 2 Socle d'offre par secteur				Matrice d'offre complète pour chaque territoire	
	Action 3 Articulation avec les services de la DSP				Partenariats locaux inscrits dans les projets de santé des équipements	
	Action 4 Ancrage dans l'offre locale				Adhésion ou participation aux travaux de la CPTS (100% des centres)	
	Action 5 Systèmes d'information				Doctrines de prise de rdv doctolib	
					Logiciel MAIDIS en PMS	
				Expression des besoins SI		
	Action 6 Démarche qualité Commune				Cadre commun de la démarche qualité A	
Axe 2	Action 7 Accueil et visibilité				Formation de 100% des agents à l'accueil sans discrimination	Satisfaction vis-à-vis des prises en charge globales médico-psycho-sociales Nombre d'actions hors les murs
	Action 8 Implication des usagers				1 ^{re} action de prévention ou ETP portée par des usagers	
	Action 9 Prise en charge médico psycho sociale				Recrutement du 1 ^{er} médiateur	
	Action 10 Aller-vers				Mode opératoire pour les hors les murs	
	Action 11 Causes et conséquences du changement climatique				Premier protocole d'observation entre un centre de santé et l'observatoire santé	
	Action 12 Recherche action d'évaluation de la démarche communautaire				Protocole de recherche validé par un comité d'éthique	
Axe 3	Action 13 Feuille de route PA polypathologique				Feuille de route Sas disponible	À définir sur la base des actions des FdR
	Action 14 Stratégie Cancer				Feuille de route Sas disponible	
	Action 15 Cadre d'intervention santé mentale				Feuille de route Sas disponible	
	Action 16 Feuille de route SS				Feuille de route Sas disponible	
	Action 17 Protocole VSS				100% des centres formés ayant un protocole de prise en charge	
Axe 4	Action 18 +100 postes				Cartographie cible (réactualisée)	Nombre de consultations total et par type de consultation (dont psy et AS) Part des consultations IDE File active médecin traitant
	Action 19 + 5 sites				Préfiguration des nouveaux sites d'implantation	
	Action 20 Délégation des tâches				Protocole CeGIDD	
					Consultation de vaccination en autonomie IDE	
					1 ^{er} IPA	
	Action 21 Développement de l'offre de permanence médico-sociale				Lancement expé soins dentaires pour les personnes sans couverture maladie	
Action 22 Développement du non programmé				Expérimentation d'une nouvelle modalité de contribution aux soins non programmés		
Axe 5	Action 23 Campagne de notoriété				Déploiement de la campagne de communication	Taux de vacance de poste Nb de présentations ou publications par le Sas
	Action 24 Conditions et parcours professionnels				Doctrines sur le temps médical et FdP incluant du temps pluridisciplinaire	
	Action 25 Valorisation de l'expertise du Sas				Poste partagé Sas/Recherche	
				Agrément ANDPC		



PARIS
SANTÉ

Contacts

xavier.meyer@paris.fr et julie.bouscaillou@paris.fr

